



OFFRE D'EMPLOI

TITRE Pompier (temps partiel)

RESPONSABILITÉS PRINCIPALES

Le pompier à temps partiel effectue principalement les tâches suivantes :

- Etre disponible pour répondre aux appels d'urgence selon l'horaire de garde;
- Répondre aux appels d'urgence (incidents) et effectuer le travail demandé par ses supérieurs;
- Participer à l'entretien des postes incendies, des véhicules et équipements selon l'horaire annuel, qui fait partie intégrante de son travail;
- Suivre le programme d'entraînement établi, qui fait partie intégrante de son travail;
- Participer à la prévention selon les exigences du Service;
- Effectuer toutes autres tâches relatives à son emploi.

QUALIFICATIONS

- Détenir un diplôme d'études secondaires;
- Détenir la formation «Pompier 1» délivrée par l'École nationale des pompiers du Québec (É.N.P.Q.);
- Détenir les formations «Opérateur d'autopompe», «Opérateur de véhicule d'élévation», «Désincarcération» délivrées par l'É.N.P.Q. sera considéré comme un atout;
- Détenir une formation de premiers soins avec RCR valide;
- Posséder un permis de conduire valide de classe 4A;
- Demeurer à une distance de route de 4,5 kilomètres du poste incendie 2 situé au 673, montée Fillion, Saint-Colomban;
- Avoir une bonne disponibilité;
- Avoir une bonne santé physique.

Si vous êtes intéressé(e) à vous joindre à notre équipe, veuillez nous faire parvenir votre *curriculum vitae* au plus tard le **21 mars 2014** à l'attention de monsieur Simon Harvey, directeur du Service de sécurité incendie, soit par la poste à : Ville de Saint-Colomban, 330, montée de l'Église, Saint-Colomban (Québec) J5K 1A1 ou par courrier électronique à sharvey@st-colomban.qc.ca.

La Ville de Saint-Colomban respecte le principe d'équité en matière d'emploi. Nous communiquerons uniquement avec les candidat(e)s retenus(es) pour une entrevue. Nous remercions tous les candidat(e)s de leur intérêt pour ce poste.

Claude Panneton
Directeur général